peut manquer d'attirer les nombreux amateurs de ce genre de sport.

Parmi les numéros les plus intéressants, citons les parties dites de Pots à fleurs, sans excitation, plus une de deux chiens, pour 30 rats, contre un amateur lillois, également pour 20 rats.

Il y aura aussi une partie de 30 rats, Lille contre Dessin.

Plus de 300 rats seront détruits.

Les amateurs qui désireraient participer à cette grande partie sont priés de se faire inscrire chez M. Morel, rue Saint-Sébastien, 42, Lille.

Nos cars électriques. — Lundi, vers midi, un fiacre conduit par M. Cliquet, cocher chez M. Merlin, rue Boucher-de-Perthes, a été tamponné, rue Léon-Gambetta, par un car B.

Une fillette, Fernande Cremer, 4 ans, qui se trouvait dans la voiture a été contusionnée légèrement au front.

— Vers 8 heures du soir, un journalier, Emile Vandenbergre, 27 ans, rue de Juliers, 108, se trouvait sur le pleto-forme d'un car M. Rue Desmazières; par suite d'un virage trop brusque, il tomba et se fit à la tête une blessure si grave qu'elle a nécessité son transfert à l'Hôpital Sainte-Eugénie.

Lillois victime d'un accident d'automobile. — Sur la route de Sartrouville à Maison-Laffitte, au lieudit le Moetoire, un pneumatique arrière de l'automobile de M. Marlier, négociant lillois, ayant éclaté, la voiture fit une embardée terrible et vint, en pleine vitesse, heurter le talus bordant l'accotement. M. Brecot et deux dames furent blessées par les éclats des glaces, le chauffeur fut projeté violemment sur le sol, où il se fit des contusions multiples. Grâce à l'aide de passants, la lourde voiture fut remise sur la route et M. Marlier reprit malgré ses blessures, le volant de direction.

Auto et coupé. — Lundi soir, vers 8 h., une auto appartenant à M. Cocard, et conduit par M. Louis Quignier, a tamponné boulevard Victor-Hugo, un coupé stationnant en face du n° 51. Les deux véhicules ont été endommagés, Mme Duvivier qui se trouvait dans le coupé a une entorse au pied gauche. Elle a été soignée par le docteur Wavrin.

Vol. — Charles D..., 27 ans, fileur, rue d'Annequin, à Loos, a été surpris en flagrant délit de vol dans un grand magasin de la rue Nationale.

Vol d'un vélo. — Mardi, M. Hanelon-Derveaux, demeurant rue Léon-Gambetta, à La Madeleine, avait déposé une bicyclette dans le couloir d'une maison rue du Long Pot.

La bicyclette a été emportée sans que l'on sache par qui.

Le feu. — Un incendie a éclaté, lundi soir, vers 6 h 1/2, rue Jeanne d'Arc, 27, dans un logement du 3e étage, occupé par Mme veuve Delesalle.

Le feu a été éteint par les pompiers de la caserne Meius.

Les dégâts sont relativement importants.

L'amiral de la France. — Guillaume Hintz, 54 ans, est la maison d'arrêt pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LA MADELEINE

Grave affaire. — Dimanche, vers dix heures du soir, trois hommes, légèrement pris de boisson, entraient à l'estaminet Boucaert, rue Jacques-Lefebvre, et se firent servir des consommations. Quelques instants après, l'un d'eux, le sieur Henri Schettensen, 27 ans, insulte la cabaretière, puis il s'empare d'une cassette et lui en assène un coup violent sur la tête.

M. Adolphe Romon voulut s'interposer. Il reçut lui-même un coup violent sur la tête.

Les trois hommes s'enfuirent, mais le police les retrouva dans un estaminet de la rue de Lille.

Les trois hommes furent aussitôt conduits au violon. Ce sont les sieurs Henri Schettensen, 27 ans; Eugène Devogel, 33 ans, et Jean Dupuis, 29 ans, tous de Roubaix.

Voir en 4e page le tableau des mutations de premier ordre.

ROUBAIX

Le premier jour de l'an. — Pas de pluie, pas de neige; mais un froid glacial et sec: température excellente pour le circonstance. Aussi les visites ont-elles été nombreuses. Automobiles, voitures de maîtres et voitures de place ont sillonné la ville toute la journée de lundi. Les tramways ont été pris d'assaut. Bonne année, parfaite santé. Et il s'en est vidé de ces traditionnels petits cassis.

Esperanto. — Un prochain réunion aura lieu le mardi 8 janvier, à 8 heures très précises, au siège du groupe, cafe Pandora, 29, rue Pauvrée. Cours supérieur: 28e exercice d'application et conversation. Cours élémentaire: 1re leçon de la méthode Cart: l'Esperanto en 10 lignes.

N. B. — Les personnes qui désireraient commencer l'étude de l'Esperanto sont invitées à se faire inscrire au plus tôt afin de profiter de cette nouvelle série de leçons.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 25 au 31 décembre 1905. — Nombre de portions distribuées: Grandes personnes, 1.356; enfants, 1.359. Total, 2.715.

Dons reçus: De M. A. Spriet, 6 paires de chaussettes neuves; de MM. A. et E. Motte, 100 bons de 1/2 hect. de charbon; de MM. Léon Allart et Cie, 100 kilos de vieux cuirs.

Renversée par une voiture. — Une dame Rosalie Demol, 51 ans, journalière, rue du Chemin de Fer, 4, passait, lundi soir, vers 5 h. 1/2, rue de la Gare, quand une voiture attelée de deux chevaux, la renversa.

Mme Demol reçut les soins de M. le docteur Labbe, qui releva une blessure au côté gauche, et fit admettre la blessée à l'Hôtel-Dieu.

Le propriétaire de la voiture ne s'est pas fait connaître.

Trouvailles. — M. Henri Dubois, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 23, a trouvé une couverture de cheval.

— M. Henri Courtray, rue Gelvani, 29, a trouvé un rouleau contenant une clef et 0,15.

Etat-civil de Roubaix

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 1er janvier

Naissances. — Henri Devos, rue Eugène Motte, 12. — Jules Herbaut, rue d'Alger, 207. — Suzanne Bal, rue de Tourcoing, maisons Loridan, 61.

Décès. — Jean Lacoste, 76 ans, sans profession, rue Barbieux. — Marie Heytens, 47 ans, ménagère, rue Decrême, 181. — Augustin Decriem, 7 mois, rue de Tourcoing, cité Devogèle, 29.

du 2 janvier

Naissances. — Landas Marcelle, rue Fourroy. — Jaumau Louis et Amédée Jacquart, 161. — Toulemonde Henri, boulev. de Cambrai, 38. — Esser Anna, rue du Pile, 5. — Herschuetz, 9. — Anastasie Lamarche, rue Dimeient, impasse Lamartine, 67. — Fourlinnie Marie, rue Sainte-Thérèse, 43. — Carreels Louise, rue de Bavay, 93. — Degreve Oscar, rue de Leers, maison Roussel, 3. — Godlaer Hélène, rue de Blanchemaille, 99. — Dincoin André, boul. de Cambrai, 86. — Rogé Léon, Thomas Jean, Vanlerberghe Denise, Hôtel-Dieu. — Nisse Lea, maternité Boucicaut. — Bert Lucienne, r. des Anges, 57.

Décès. — Meurant Georges, 1 an, rue Beaurewaert, cour Henri Senart, 3. — Dujardin Florie, 25 ans, sans profession, Grande Rue, 25 bis. — Dagneaelle Cyrille, 22 ans, tisserand, 183, rue des Longues Haies. — Dewasch Melanie, 21 ans, ménagère, rue de la Perche, fort Sion, 27. — Deborgher Adele, 71 ans, ménagère, 115, rue Lebruyère. — Cuvelier Olympe, 2 mois, rue du Marquisat. — Wanyn Melanie, 71 ans, sans profession, rue du Gres Saule, 10. — Hodeke Ferdinand, 3 ans, rue Nabuchodonosor, 69.

WATTRELOS

Le concert de la « Gaulaise ». — Il y avait salle comble au concert de la *Gaulaise*, dimanche après-midi, salle Vincent Varasse. Tous les numéros du programme ont été rendus dans la perfection.

A l'issue du concert on a procédé au tirage de la tombola. Voici les numéros gagnants.

18763	12925	7191	2478	4085	16928	12495
9916	9006	8306	14778	8867	2470	11891
12923	12895	12952	9856	1035	169	18792
5470	14388	144	9972	7162	3109	12315
4983	12987	9968	4818	6555	8929	20
7477	470	4080	12783	5905	6271	109
3669	16633	8419	11215	921	4846	12475
11767	4314	11280	3911	10771	14446	7045
110	2402	429	5030	426	771	14252
9042	10939	11387	10958	11907	3190	2981
6830	7063	4898				

Les lots pourront être réclamés chez M. Vincent Varasse à partir du mercredi 3 janvier.

Ce soir, à 8 h., réunion du cercle d'études St-Maclou. Sujet traité: Divinité du Christianisme, par M. Henri Descamps.

Paroisse Saint-Marlus. — Mercredi 3 janvier: à 7 h., obit de fondation pour Marie Rousseau; à 9 h., obit du mois de 3e classe, pour Etienne Hespel, rue du Roubaix.

Jeudi 4 janvier: à 5 h., messe anniversaire du mois, pour Sidonie Mercier, rue de la Gendarmerie; à 10 h., obit solennel de 1re classe pour le Très Cher Frère François-Joseph, de la part de ses amis.

CROIX

Paroisse Saint-Martin. — *Statistique.* — Pendant l'année 1905, 147 enfants ont été présentés au baptême; il a été enregistré 76 mariages et 93 décès, se répartissant en 72 adultes et 21 enfants.

En 1904, il y avait eu 162 baptêmes, 55 mariages et 113 décès.

Une seule personne, Zélaïde Deroubaix, a dépassé 90 ans; 19 autres sont décédées octogénaires et 18 septuagénaires.

WASQUEHAL
GRAVE ACCIDENT

Un cheval qui prend le mors aux dents. — Une voiture en pièces. — Une femmelle qui l'échappe belle.

Le jour de l'An, vers midi, M. Emile Jouvenaux, cultivateur au Trieu, se rendait en voiture avec sa femme et ses trois jeunes enfants chez M. Duponchelle, son beau-père, habitant Ronchin.

Pour cette sortie de Nouvel-An, il avait emprunté la voiture de M. Henri, son père, cultivateur au Carlelot, et le chaval de M. Parmentier, son parent, au Grand Cottignies.

En descendant la pente rapide qui sépare ce dernier quartier du Capreau, le cheval, se sentant pressé par la voiture que le courroie de reculement ne retenait que légèrement, s'emporta, et dans sa course folle se précipita dans le fossé qui longe la route du Cottignies, en tournant, à proximité de la ferme Parmentier.

La voiture ébranla le réverbère placé en cet endroit. Le choc fut si violent que le capote, les brancards, les roues en furent intégralement mis en pièces.

Par une permission de la Providence, aucune des personnes qu'elle contenait ne reçut de sérieuses blessures. M. Jouvenaux, projeté sur le sol, se releva, ne ressentant que quelques douleurs à la cuisse et à l'épaule. Il s'empressa de porter secours à sa femme qui portait plusieurs égratignures au front — et à ses petits enfants qui poussaient des cris désespérés, mais dont ne était légèrement atteint à la tête.

Il serait difficile d'expliquer comment cet accident n'a pas eu de conséquences plus graves.

Chute. — Hier, mardi, vers 4 h., un aveugle de la maison des pauvres, place de l'Eglise, Henri Lahousse, faisait sa tournée du nouvel an, est tombé le long du chemin, en face du Pionnier. Ce n'est qu'après de longs et pénibles efforts et grâce à l'appui d'un garçon de 12 ans, son guide, que Lahousse parvint à se relever. Il se plaint de douleurs légères aux genoux.

Un terrain, bâti de plusieurs vieilles habitations situées entre le « Rossignol » et l'estaminet Dackeleaere, place de l'église, est mis en vente par M. Delsalle propriétaire.

Beaucoup de docteurs recommandent le *Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe, à Lille. — Ils ont la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix, et prix absolument normaux et rationnels. 3

TOURCOING

Les Etrennes des Expulsés

CINQUIÈME LISTE

M. et Mme Jules Lahousse, 5 fr. — M. Ed. Marescaux, 5 fr. — M. Jules Lorthiois-Delobel, 5 fr. — Mme Auguste Bigo, fils, 5 fr. — Mme Bare-Courouble, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. H., 5 fr. — M. et Mme J. Legrand-Desurmont, 5 fr. — M. et Mme Ghesquières, 10 fr. — Penet, 2 fr. — Mme Jean Laurent, 20 fr.

Total de la 5e liste	66 fr. 00
Listes précédentes	1 271 fr. 50
Total	1.337 fr. 50

Accidents du travail. — Henri Delcour, 19 ans, apprêteur, rue de Bradford, plaie au médius gauche en tournant un volant. Docteur Decherf; dix jours de repos.

— Alfred Lamendin, 28 ans, tisserand, rue de Melbourne, 74, coupure à l'index droit par une verge de son métier. Docteur Desbonnets; une dizaine de jours de repos.

— Amand Scalbert, 45 ans, emballeur, rue du Petit-Village, blessé au pied gauche par la chute d'un plateau d'échafaudage. Docteur Vanneufville; non indiqué de jours de repos.

Au feu! — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, à 6 h. 1/2 du matin, dans un lit placé au grenier, chez M. Victor Catteau, marchand de poissons, rue Jourdan, 12. Quelques seaux d'eau en ont eu raison. Dégâts peu importants.

— Le même jour, à 5 h. 1/2 du soir, M. Edouard Six, négociant, place Thiers, avertissait téléphoniquement les pompiers que les appareils automatiques de sûreté contre l'incendie, à l'usine de M. Valentin-Roussel, venaient de se mettre en mouvement. Le directeur de l'établissement et les pompiers constatèrent, en effet, qu'un tuyau, influencé par la gelée, s'était rompu et inondait les bureaux. La réparation en fut bientôt faite.

Vêtements de deuil, Maison BLONDEAU, place St-Christophe, Tourcoing. — Vêtements sur mesure, livrés en 24 heures.

Escroquerie. — Un inconnu, dans la soirée de lundi, vers 8 heures, acheta pour 50 centimes de pralines chez M. Georges Declercq, place Charles-Roussel, 2 et 3. En paiement, il remit un billet de 50 francs. Le confiseur lui rendit 4 fr. 50 de monnaie, puis il tira de son coffre-fort deux louis de 20 francs et une pièce de 5 francs que l'acheteur empocha. Tout à coup celui-ci sortit de sa poche un louis de 10 francs et le montrant au marchand, il lui fit remarquer qu'il s'était trompé. Trop confiant M. Declercq lui donna, contre ce louis de 10 fr. un autre louis de 20 fr. L'inconnu salue et partit. En faisant sa caisse, M. Declercq constata qu'il lui manquait 10 fr. et dépose une plainte à la police.

Bris de carreaux et de pots à fleur. — Lundi, à quatre heures du soir, Georges S..., 21 ans, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 6, a brisé 4 carreaux et 2 pots à fleur, chez Désiré Bouche, même cour, 8, pour se venger d'avoir été injurié.

Etat-civil de Tourcoing

du 2 janvier

Naissances. — Hospice Raphael, 15, rue Chateaubriand. — Castelain Ernest et Henri, rue de Macon, 15. — Bittebière André, rue Winoc-Chocqueel, 25. — Camerlynck Marguerite, rue Saint-Jacques, 36.

Décès. — Bourgois Adolphe, 14 jours, rue Nationale, 122. — Dancoir (mort-né), rue du Brun-Pain, 58. — Fidèle Benoit, 53 ans, ferblantier, rue Nationale, 122.

HALLUIN

Procès-verbal. — Charles-Louis Destop, 23 ans, tisserand, demeurant aux Baraques, étant en état d'ivresse, s'est rendu le jour de l'an chez sa mère, rue Philippe-de-Girard, dans l'espoir d'avoir un peu d'argent. Ayant essuyé un refus, Charles Destop, furieux, cassa les vitres de la devanture. Un garde-champêtre le conduisit au violon. Procès-verbal pour ivresse et tapage.

Vol de lapins. — Quatre lapins, d'une valeur de 9 francs, ont été dérobés au préjudice de M. Pierre Deleneoy, garde-chasse, demeurant au Colbras.

MOUVAUX

Jeunesse Catholique. — Aujourd'hui mercredi, à huit heures et demie précises du soir, réunion générale de la Jeunesse Catholique de Saint-Germain. Au cours de la réunion, il y aura une grande tombola, où de magnifiques lots seront distribués à ces vaillants jeunes gens qui se groupent en rangs si serrés autour de leur drapeau. Nous espérons que tous les membres de la « Jeune France » se feront un plaisir d'assister à cette réunion qui resserrera encore davantage les liens qui les unissent déjà si fortement.

BONDUES

Produit d'une quête. — La Société d'archers, établie chez M. Victor Duprez, à la Payelle, a fait une quête dans la commune au profit d'un sociétaire malade, père de quatre enfants et qui a produit 171 fr. 50.

BOUSBECQUE. — Naissance. — Lucien Haveghecre, chemin des Vents.

Décès. — Angélique Emsr, veuve Hasbroeck, 78 ans, rue de Roncq.

LISEZ

LA PLUS HEUREUSE

notre nouveau feuilleton

C'est la vie réelle, de chaque jour, de tout le monde, avec ses vicissitudes, ses épreuves, ses chagrins.

Une fois de plus l'auteur sympathique et bien connu, **Paul de GARROS**, montre que

le bonheur vrai, solide

on le trouve, non dans le plaisir et l'existence facile, mais dans

la pratique parfois héroïque du devoir

préféré à l'intérêt. C'est le secret de

LA PLUS HEUREUSE

SECLIN. — **Cheval emballé.** — Lundi 1er janvier, un cheval attelé à un cabriolet prit peur en passant se face de l'usine de M. Dujardin, au petit Bargault, et s'emballa à fond de train, faisant faire au cabriolet, dans lequel se trouvait une dame, des sauts désordonnés; heureusement, l'animal s'arrêta de lui-même en face de chez M. Darras, beau-frère de la dame, laquelle en a été quitte pour la peur.

FOURNES-EN-WEPPES. — **Une manifestation suggestive.** — Le jour de l'An, à l'issue de la Grand'Messe, toute l'assistance s'est transportée spontanément dans une salle proche de l'église. On y voyait un grand nombre d'hommes et toute la Jeunesse catholique.

M. Nercisse Lebargy, président du Conseil de fabrique, au nom de toute la paroisse a adressé à M. le Curé le discours suivant:

Monsieur le Curé,

A cause des tristesses de l'heure actuelle, qui sont pour votre cœur comme un deuil, vous n'avez pas voulu recevoir de visites de nouvel an. Par suite nous n'avons pas pu vous exprimer les sentiments qui sont au fond de tous nos cœurs, ni la part très grande que nous prenons à votre douleur. Elle est aussi la nôtre, puisque, si vous êtes devant nous le ministre de la sainte Eglise notre Mère, nous sommes tous ses enfants.

Aussi, en qualité de président de la fabrique de l'église de Fournes, ai-je cru pouvoir réunir dans cette salle tous ceux qui sont venus implorer les bénédictions de Dieu en matin de cette année nouvelle, et, en nom de tous les paroissiens, prendre la parole pour vous dire

Monsieur le Curé,

Soyez content, heureux et fier; tous vos enfants veulent vous rester fidèles, rester fidèles à Dieu, notre Père et à l'Eglise notre notre Mère. Eh! A qui irions-nous? N'est-ce pas Jésus-Christ, n'est-ce pas l'Eglise qui le continue, qui ont seuls les paroles de la vie éternelle. Loin d'eux il n'y a que des cymbales retentissantes et des citernes tarées; loin d'eux il n'y a que de belles paroles, de vaines promesses, des plaisirs trompeurs et des illusions fatales.

Tout nous voulons, coûte que coûte, faire notre salut, rester de bons et sincères chrétiens, pratiquer, malgré tous les obstacles, notre Religion, la Religion catholique romaine.

Nous voulons donc conserver nos Eglises, nos prêtres, la messe, nos sacrements et nous entendons jouir de ces libertés sans avoir à demander de permission à personne. Si on nous refuse ces libertés, nous les prendrons.

Monsieur le Curé,

Nous tenons à vous donner ces assurances. Nous avons entendu dans vos sermons que vous marchez toujours soumis à notre Evêque et au Pape; nous avons entendu dans les lettres de Monseigneur qu'il sera toujours en communion avec le Saint-Père. Nous venons à notre tour vous dire: Les catholiques de Fournes seront toujours les enfants fidèles de l'Eglise; ils seront toujours soumis au Pape, à leur archevêque et à leur curé. Qu'ils parlent et nous répondrons: C'est entendu. Qu'ils commandent, et nous répondrons: Ce sera fait. Qu'ils nous appellent, et nous répondrons: présents, présents à la vie et à la mort.

Monsieur le Curé,

Recevez ces promesses, nous jurons d'y être fidèles, sûrs d'être les interprètes de ceux qui n'ont pas le bonheur d'être en ce moment ici avec nous.

Nous vous demandons, pour finir, d'en faire part à Monseigneur l'Archevêque et à Monseigneur de Lydda, en leur offrant nos hommages les plus respectueux.

Vive Notre Saint-Père le Pape!
Vive Monseigneur!
Vive Monsieur le Curé!

Ce discours a été plusieurs fois interrompu par des chaleureuses marques d'approbation.

M. Henri Lemehieu, président de la Jeunesse catholique, a ensuite en quelques mots émus souligné et confirmé les paroles prononcées par M. Lebargy.

M. le Curé, visiblement touché, a remercié et félicité les orateurs. Cette manifestation lui paraissait d'autant plus importante qu'elle dépassait les questions de personnes et montait jusqu'aux principes. L'union et l'obéissance réaliseront enfin la parole du Sauveur: « Un seul troupeau, un seul pasteur ». M. le Curé a terminé en promettant de faire part à Mgr l'Archevêque des belles et catholiques dispositions des habitants de Fournes.

PLAIES les plus rebelles guéries par l'HELXIASE Dép. Laux: Ch. TEISSIER, pharm., 161 rue Solférino, LILLE

ARMENTIERES
Une vieille femme tamponnée
PAR LE CAR A VAPEUR

Dimanche, vers 9 h. 1/4 du matin, le tramway à vapeur se dirigeait vers Houplines, après avoir arrêté place Chanzy, s'engageait dans le rue d'Ypres.

Au coin de l'avenue Brouvart, en face de la boulangerie Deschildre, se trouvait sur le trottoir une vieille femme de 76 ans, Mme veuve Cuvelier, demeurant rue des Chauffours, cour Dayerdon.

Sourde et ayant le vue très faible, elle n'entendit pas les appels du mécanicien qui corneit et voulut traverser la rue.

Entre le trottoir et la voie du tramway une voiture de boulanger était arrêtée. La vieille femme passa devant, malgré les cris de Mme Daron qui, dans l'intérieur de la voiture, lui criait de ne pas traverser.

Elle alla se jeter contre l'avant de la locomotive.

Le mécanicien Flamant fit machine en arrière, il était trop tard, la vieille femme avait les jambes engagées sous le chasse-pierres, et fut encore traînée sur une longueur de 20 mètres.

Quand le tramway put arrêter, il fallut se servir d'un cric pour soulever la locomotive, afin de dégager la blessée.

On la releva sans connaissance et on la transporta chez elle.

Le docteur Briquet constata qu'elle portait une blessure derrière le tête et de fortes écorchures aux jambes. Il craint des lésions internes.

A 8 heures du soir, la malheureuse n'avait pas encore repris connaissance.

CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — **Noyé.** — Hier, à sept heures du matin, M. Six, cultivateur à Prémesques, a trouvé dans la Becque, située à l'extrémité du bourg de la Chapelle, le long de la route de Lille, le cadavre du nommé Henri Deroo, 33 ans, demeurant à Armentières, rue du Plat, Petit-Fort.

Cet homme, veuf depuis six semaines, était allé à Wez-Mecquart étrenner son frère.

Malgré les instances de ce dernier qui voulait le retenir chez lui pour passer le nuit, il avait quitté Wez-Macquart vers onze heures du soir. Tout fait croire qu'il est tombé accidentellement dans le fossé d'où son état ne lui a pas permis de se retirer.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hospice de la Chapelle.

- HOUPLINES
Les Elections municipales

Jusqu'ici, deux listes étaient en présence: celle du maire Sohier, avec les sans-patrie, et la liste de l'adjoint Simon, démissionnaire, représentant le parti des francs-moucherds et des déloteurs du Bloc.

Nous apprenons qu'une liste de travailleurs, appartenant au parti libéral, est formée et se dispose à affronter la lutte, et que, quelque soit le résultat au premier tour de scrutin, elle ne fusionnera pas au deuxième tour et continuera à rallier les partisans de l'ordre et de la liberté et les défenseurs de la patrie menacée.

Nous ferons connaître, dans un prochain numéro, la composition de cette liste de braves gens.

Demandez la chicorée extra de DROULERS Fils, Fresnes (Nord), LA MAGICIENNE

DUNKERQUE
Vapeur pétrolier échoué

Un vapeur pétrolier anglais *Le Cowie*, de 3155 tonneaux, venant de Philadelphie avec de l'huile minérale, s'est échoué à 200 mètres au nord de la jetée Est.

Ce bateau qui était entré en port avait dû en ressortir avec l'arrière en avant pour procéder au mouillage provisoire en rade, parce que la place qui lui est affectée au bassin n'était pas libre.

Sitôt échoué, le *Cowie* appela les remorqueurs et deux d'entre-eux, le *Dunkerquois* et le *Jean-Bart* tentèrent de le renflouer.

A la marée d'hier matin mardi, six autres remorqueurs renouvelèrent la tentative, mais en vain. De nouveaux efforts seront tentés dans la soirée.

Le *Cowie* est un beau vapeur-citerne, construit à Londres en 1893. Il s'est échoué au même endroit que le *Lucifine* qui dut pomper à la mer un million de litres de pétrole. On se souvient que le pétrole infesta la plage pendant plusieurs semaines et que les moules et crevettes, même les huîtrières furent empoisonnées.

D.-H. — Pour alléger, le *Cowie* a pompé à la mer une certaine quantité de pétrole.

Accident. — En passant rue Belle-Vue, un jeune homme, M. P. Calleyn, 17 ans, glissant sur un morceau de glace, tomba dans le vitrine de le maison occupée par Mme veuve Demey. La tête passa à travers le carreau et le pauvre garçon fut grièvement coupé au cou, aux joues, etc. Il a perdu énormément de sang. Il fut pansé à la pharmacie de la rue de Calais.

Indisposition grave. — Lundi en passant place Jean-Bart, vers cinq heures du soir, M. Alexandre Davenport, âgé de 60 ans, de Roseendaël, s'affaissa frappé d'une congestion cérébrale due au froid.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie de Lyille, M. Davenport a été conduit à l'hôpital.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

DOUAI

Les chemineaux. — La police douaisienne a arrêté pour vagabondage, Eugène Lamart, 25 ans, né à Putaux, menuisier, sans domicile fixe. Désiré Gilbert, 18 ans, né à Orléans, fumiste, sans domicile fixe; Georges Lepigeon, 17 ans, né à Paris, culottier, sans domicile fixe.

Le cambriolage du presbytère de Roost-Warendin. — Mardi matin, Locquet et Bailleul, les auteurs présumés du cambriolage du presbytère de Roost-Warendin, ont subi l'interrogatoire définitif. Locquet est renvoyé devant la Chambre des mises en accusation, quant à Bailleul qui prétend avoir trouvé l'argent qu'il a dépensé, il sera poursuivi en correctionnelle.

L'affaire de Riculoy. — Mardi matin, M. le juge d'instruction s'est occupé de cette malheureuse affaire et a entendu le frère de la victime.

G... a choisi comme avocat Me V. Duhron; et tout fait supposer qu'il bénéficiera sous peu d'une mise en liberté provisoire à moins que cette malheureuse affaire ne soit correctionnalisée auparavant.

DECHY. — Des malfaiteurs que la gendarmerie recherche, ont volé, dans la nuit du nouvel an, au préjudice de M. François Lecomte, cabaretier, au coq, des poulets et des lapins; valeur approximative 50 francs.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

TABLEAU D'AVANCEMENT

Sont inscrits au tableau d'avancement:

Artillerie. — Pour colonel: M. Commiere, du 15e rég.

Pour chef d'escadron: MM. Boutrarie, directeur-adjoint des Forges du Nord; Drouhault, 15e rég.; Bonelle, 27e rég.; Olmi, 1er bataillon, Dunkerque; Viel, 27e rég.

Pour capitaines: MM. Morin, du 27e rég.; Felizon, du 15e.

Génie. — Pour lieut.-col.: MM. Heusteau, du 3e rég.; Luce, chef du génie à Dunkerque; Erard, chef du génie à Maubeuge.

Pour chef de bataillon: M. Bracconot, du 3e rég.

Pour capitaine: MM. Veriet et Besnard, du 3e rég.

Cavalerie. — Pour capitaine: MM. de Lestrange et Leignol, du 4e cuirass.

Pour officiers d'administration de 1re cl.: MM. Augez, de Calais; Dadot, de l'atelier de Douai.

Pour officier d'adm. de 3e cl.: M. Bloudeau, de la sous-direction des Forges du Nord.

Médaille militaire

La médaille militaire est conférée à M. Dorge Pierre, ancien garde mobile du Nord, retraité pour coup de feu à la cuisse droite, le 27 novembre 1870, à la bataille de Villers-Bretonneux, blessure équivalente à la perte absolue de l'usage d'un membre.

DOUBLE INTERPELLATION

MM. Cicéron, sénateur, et Gerville-Réache, député de la Guadeloupe, ont écrit collectivement au ministre des colonies pour l'informer qu'ils l'interpelleront respectivement au Sénat et à la Chambre, sur les mesures « violentes » prises par le gouverneur de la Guadeloupe à la suite des troubles dont cette colonie a été le théâtre.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
A Fontaine-Notre-Dame

Les habitants de Fontaine-Notre-Dame, sur l'initiative de quelques anciens militaires: MM. Locquet, Sergent, Bracq, Normand, etc., se sont entendus pour faire célébrer un service solennel et ériger un marbre commémoratif à l'intention d'un enfant de Fontaine mort au service de la Patrie.

Une grande partie de la paroisse et surtout beaucoup d'hommes assistaient à cette touchante cérémonie qui eut lieu mardi, à 10 h. du matin.

L'église et le catafalque avaient été ornés de drapeaux tricolores.

M. Blas, le dévoué curé de la paroisse, n'avait rien négligé pour rendre la cérémonie aussi solennelle que possible.

Pour en rendre compte, nous n'avons, du reste, qu'à reproduire les discours prononcés.

DISCOURS DE M. LE CURÉ

Mes très chers Frères,

J'applaudis de tout cœur à la pensée religieuse et patriotique qui vous réunit si nombreux en ce moment.

Je félicite tout particulièrement les organisateurs. Ils ont été compris, et je rends hommage à la charité fraternelle qui hait les habitants de Fontaine-Notre-Dame et dont ils donnent ici une si belle preuve.

Je recommande à vos prières le lieutenant Lucien Daix, originaire de cette paroisse, décédé à Marseille, après une longue et douloureuse maladie, au service de la patrie. Un autre plus documenté que moi vous retracera la vie de celui que nous pleurons. Je ne puis cependant pas m'empêcher de vous faire remarquer que, jeune encore, il s'était fait distinguer par sa piété et son savoir religieux, car il était parmi les premiers au beau jour de sa première communion.

Le souvenir des saintes joies de cette solennité est venu, sans doute, adoucir pour lui l'épreuve terrible de la mort. D'ailleurs l'Eglise bien inspirée donne le nom de martyre à ceux qui meurent pour la défense d'une noble et sainte cause.

Et certes, après notre patrie commune à tous qui est le Ciel, quelle autre patrie pouvons-nous respecter, honorer et aimer mieux que celle qui nous a donné le jour.

La patrie est une grande famille, nous ne l'avons pas choisie nous-mêmes, Dieu nous y a fait naître par sa toute puissante volonté: dès lors nous contractons envers elle des devoirs sacrés. Nous devons être jaloux de sa grandeur et être prêts à tous les sacrifices pour le protéger et la défendre contre ses ennemis du dedans et du dehors. Pour elle nous donnerons notre vie, s'il le faut, et ce dévouement n'est que la mise en pratique du précepte de charité, proclamé par Jésus-Christ, lorsqu'il nous dit:

« Aimez-vous les uns, les autres. »
« Honore ton père et ta mère. »

Dévouement qu'il a porté lui-même jusqu'au sacrifice de sa vie, puisqu'il est mort sur la croix pour sauver la grande famille humaine. Daix n'est pas mort sur le champ de bataille, et cependant tout nous fait croire que le grand désir qu'il avait de se rendre utile à la patrie, le portait à prolonger ses veillées, à se surmener, et c'est là sans doute qu'il faut aller chercher les causes de cette maladie qui l'a conduit au tombeau. Les principes religieux qu'il avait puisés dans sa jeunesse passée au milieu d'une population chrétienne, se seront réveillés mieux que jamais à cette heure suprême.

Il est mort en chrétien; il est mort pour la patrie. La France lui doit de la reconnaissance. Notre paroisse en est fière. Un modeste marbre rappellera sa mémoire à travers les âges.

Et nous, mes frères, nous allons demander au Dieu des armées, au Dieu tout miséricordieux de placer au plus tôt, près de Lui dans le royaume céleste ce vaillant que fut le lieutenant Daix que je recommande à vos prières.

A l'issue de la cérémonie nous nous rendrons au cimetière pour bénir le marbre commémoratif.

DISCOURS DE M. DINOIR

ancien soldat
et ancien maire de Fontaine-Notre-Dame

Messieurs,

Fidèle interprète des vœux et des aspirations des gens de cœur, si nombreux dans notre humble village, je viens adresser un dernier adieu à notre regretté camarade, dont la mort imprévue est un véritable deuil, autant pour ses amis et compatriotes que pour nous tous, anciens soldats, sans distinction d'armes.

J'ai le devoir de rappeler ce qu'il fut.

Retracer la vie du lieutenant Daix, c'est faire l'apologie d'une existence de lutte et de travail. Chacun de nous a connu ses débuts dans la vie; ils furent pénibles, je dirai même douloureux, et sa jeunesse peut se résumer en ces deux mots: « Souffrance et résignation ».

Privé des avantages que procure la fortune, Daix avait d'autres qualités plus précieuses et qui devaient le conduire bien loin.

Doué d'une intelligence remarquable à laquelle s'était rivée une mémoire prodigieuse, il comprit bien vite, qu'il pouvait tirer profit de ces dispositions naturelles et, abandonnant les travaux agricoles qui jusqu'alors lui avaient assuré le pain quotidien, il s'orienta vers une nouvelle direction.

L'armée l'avait accueilli, l'armée l'accueillit: dès lors, son chemin était tracé.

Engagé volontaire au 2e régiment d'artillerie, notre jeune soldat, dont l'ardeur au travail n'avait fait que redoubler, fut bientôt remarqué de ses chefs: il gagna rapidement leur estime, et la rapidité avec laquelle il conquit ses premiers grades fut le légitime récompense de ses efforts.

A l'expiration de son engagement il était admis, après de brillants examens, comme élève-officier à l'Ecole d'artillerie de Versailles, et en sortait, après onze mois de cours, avec le n° 18 sur 80.

Nommé sous-lieutenant au 16e régiment d'artillerie, il était promu lieutenant deux ans plus tard, puis il passa successivement au 18e bataillon d'artillerie, au 24e régiment et en dernier lieu au 10e bataillon de la même arme où la mort le surprit.

Dans ces différents corps, le lieutenant Daix eut toujours, par son aménité, sa franchise loyale, le droiture de son caractère, mériter l'estime de ses supérieurs, l'affection de ses collègues, l'amitié de ses subordonnés.

Pourquoi faut-il qu'une carrière si bien commencée soit si brutalement arrêtée, alors que notre pauvre ami pouvait encore compter sur de nombreuses années? La mort qui vient de le frapper tue plus d'avenir que de passé.

Dors en paix, mon cher ami, tes compatriotes ne te voient pas à l'oubli; puisse ce modeste marbre dû à leur initiative et qui doit ici rappeler ton souvenir, arrêter le passant et y recueillir à ton intention une pensée charitable.

Adieu, mon cher lieutenant, au nom de tes amis et en mon nom personnel, suprême et dernier adieu que de lointains échos feront retentir jusque cette nécropole phocéenne où repose ta glorieuse dépouille.

Noble enfant de Fontaine-Notre-Dame, au revoir en espérant une vie meilleure où le Juge Suprême récompensera les vertus dont tu nous a donné un si bel exemple pendant ta trop courte existence.

Au revoir.